

Commission des interventions Séance du 19 mai 2021

Décision CDI n° 2021-21

Contribution de l'OFB au projet de programme Life intégré Biodiv'Est de la Région Grand-Est

La Commission des interventions de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-16, relatifs à l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-10, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment son article R.131-30, relatif aux compétences du directeur général de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le décret en date du 30 décembre 2019 nommant Monsieur Pierre DUBREUIL en qualité de directeur général de l'établissement ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2020-02 du conseil d'administration de l'OFB du 3 mars 2020 portant constitution de la commission spécialisée « Commission des interventions » ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2020-39 du conseil d'administration de l'OFB du 26 novembre 2020 prorogeant le programme d'intervention de l'Agence française pour la biodiversité adopté par la délibération n° 2019-09 du 5 mars 2019 du conseil d'administration de l'Agence française pour la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le rapport du directeur général de l'Office ;

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

ARTICLE 1:

La Commission des interventions approuve le principe du cofinancement apporté par l'Office français de la biodiversité au projet de programme Life intégré Biodiv'Est porté par le conseil régional Grand-Est, pour un montant maximum de 2 377 786 € pour la période 2021-2031, sous réserve de la sélection de ce programme par l'Union européenne.

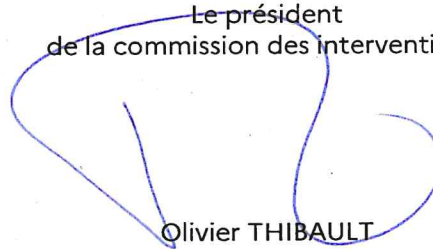
ARTICLE 2:

Sous réserve de la sélection du programme par l'Union européenne, le directeur général est autorisé à négocier, à mettre au point et à signer les conventions fixant le cadre de mise en œuvre du cofinancement mentionné à l'article 1 avec le conseil régional Grand-Est.

Le directeur général délégué aux ressources, chargé
du secrétariat de la commission des interventions,

Denis CHARISSOUX

Le président
de la commission des interventions,



Olivier THIBAUT